

# Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierreleshois.fr

N° 265 - OCTOBRE 2022

Édito

### Ainsi va la vie

A noter

# Âges et Vie recherche

a maison Âges et Vie, qui a ouvert ses portes en septembre, est à la recherche de dons de jeux de société, livres, affaires de Noël (guirlandes, décorations diverses,...). Si vous souhaitez faire plaisir aux résidents, n'hésitez pas à apporter vos dons à la résidence située rue des Jardins.

Par ailleurs, les responsables de la structure signalent qu'il reste des studios libres dans la colocation.

Contact: 0801.07.08.09

e mois d'octobre peut être vu de manière très contrastée par les Dampierrois. Nous avons appris tout récemment, et presque simultanément, les difficultés et la fermeture de la boulangerie du village. Dans la période actuelle, les soucis des petits commerces, coincés entre une hausse des charges et une concurrence sévère, sont une réalité de notre société que nous constatons malheureusement tous et pas seulement à Dampierre. Pour autant, la fermeture d'un commerce de proximité qui existait depuis des décennies ne laisse personne indifférent.

Alors que le Conseil municipal

travaille en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne Franche-Comté depuis près d'une année sur la reprise du bâtiment du «petit Vival», les tractations sont prêtes à aboutir et ce commerce pourrait retrouver de l'activité dans quelques semaines. L'objectif poursuivi est de permettre aux Dampierrois de retrouver un magasin qui offre des produits et services que proposaient M. et Mme Ballay. Nous espérons que cette opération pourra se concrétiser rapidement.

Le Maire, Marc TIROLE

### Actualité

# Travaux rue de Beaucourt : première tranche terminée

a météo n'est pas l'amie des entreprises de travaux publics! Lors de la pose de l'enrobé sur une partie de la rue de Beaucourt, la route devait être fermée les 27 et 28 septembre. Mais les pluies importantes ont contrarié chantier et, après la première journée, le chantier a été stoppé et la chaussée a été à nouveau barrée le 29 la pour l'opération.





Malgré des conditions météo difficiles, l'entreprise Climent a mené le chantier à bien sur la rue de Beaucourt.

La première tranche de réhabilitation de la rue de Beaucourt est désormais terminée. Dans le courant du mois de novembre, le chantier se poursuivra sur le deuxième tronçon, de l'entrée de la rue Sous-le-Comte jusqu'au niveau de l'entrée du lotissement de la Combe Saint-Laurent. Dans un premier temps, les entreprises procéderont à l'enfouissement des

réseaux, puis les travaux de voirie seront réalisés lors du premier semestre 2023.

En espérant que les conditions météo de l'hiver seront favorables !



L'acte est signé!

Vous aviez peut-être remarqué sur la vitrine du magasin l'annonce d'une prochaine vente aux enchères du bâtiment Vival... alors que nous avions annoncé que la commune, par le biais de l'Etablissement public foncier (EPF) s'était portée acquéreur de ce bien. Dans l'attente de la signature de l'acte et pour se prémunir de tout imprévu, la banque (établissement prêteur des anciens propriétaires) avait souhaité maintenir la possibilité de cette vente aux enchères... au cas où !

La signature de l'acte ayant eu lieu le 4 octobre, l'Etablissement public foncier est maintenant officiellement propriétaire du bâtiment. Il s'agit désormais pour l'organisme de s'atteler, en collaboration avec la commune, à trouver un repreneur pour redonner vie à ce commerce de proximité indispensable.



Le Maire Marc Tirole et ses élus ont pu retirer les affiches de la vente aux enchères !

## L'idée lumineuse de Romain



Une délégation du Conseil a visité les installations de Romain Zamboni (à gauche sur la photo).

Jeune entrepreneur, Romain Zamboni a pour objectif de créer une microbrasserie fonctionnant à l'énergie solaire. Les 1er et 2 octobre, il a expliqué son procédé, tout à fait innovant, dans ses installations de la rue de Fesches. Ingénieur en conception mécanique, il a réalisé lui-même un prototype de concentrateur solaire équipé de 48 miroirs. Les rayons du soleil viennent les frapper et sont renvoyés vers d'autres miroirs qui font chauffer la cuve pour porter l'eau à ébullition. Bien sûr, il faut du soleil! Mais Romain assure qu'il s'adaptera aux prévisions météo et il n'aura pas besoin de brasser tous les jours. Il projette de produire quatre types de bière (bios) dans un premier temps, elle seront commercialisées sur place dans des bouteilles consignées. Dans la foulée, ses bières pourraient être proposées dans des magasins, des épiceries et des restaurants.

Son objectif est de commencer sa production d'ici à la fin de l'année 2022, sachant qu'il fourmille d'autres projets : la mise en place d'ateliers pour les scolaires, car on ne fait pas que de la bière avec l'énergie solaire, mais aussi, pourquoi pas, l'ouverture d'un bar à Dampierre !

# Décoration(s)



ctobre, mois des décorations à Dampierre : En décorant de rose la façade de la Mairie, Elisabeth Tirole et Marie-Thérèse Rodoz ont montré l'attachement de la commune à la campagne de prévention du cancer de sein, en attendant la marche du 22 octobre.

Et pour fêter l'automne, Daniel Lehmann et Marie-Thérèse Rodoz ont installé un joli décor près du Monument aux morts. Un drôle de cycliste s'y repose en toute quiétude!



# Feu vert pour le City-Stade

ors de sa dernière séance, le Conseil municipal a attribué le marché pour la réalisation d'une aire de jeux et d'un City-Stade au Parcours. Retardés de quelques mois en raison des demandes de subventions nécessaires, ces aménagements de loisirs prévus près du terrain de football, devraient combler les amateurs dès le prin-



L'aire de jeux actuelle sera remplacée par une nouvelle structure.

temps prochain puisqu'ils vont être réalisés prochainement.

Le projet prévoit de supprimer l'aire de jeux actuelle, vieillissante, et de la remplacer par une structure multi-jeux. En complément, cette aire accueillera des agrès de fitness pour les adultes sur des espaces enherbés. Un peu plus loin, à la place de l'actuel terrain de basket, un City-Stade de 24 X 12 mètres sera aménagé en enrobé et recouvert de gazon synthétique. Il permettra la pratique de plusieurs sports, football, basket, volley, tennis, badminton et hockey sur gazon. Il sera délimité au pourtour par une barrière métallique. Sur l'arrière, avec une rangée de gradins, deux équipements sont prévus, un baby-foot d'extérieur et une table de ping-pong.

Le marché a été attribué à la société Idverdé pour un montant de 309.096,95 €, une somme en partie subventionnée. Une première réunion devrait permettre de fixer le planning de réalisation du chantier et la date de lancement des travaux. Mais il est permis de prévoir que les nouveaux aménagements seront opérationnels dès le printemps 2023.

# Deux équipes U11 à Dampierre Foot



Les joueurs de la catégorie U11 de Dampierre Foot.

Dampierre Foot a encore étoffé ses effectifs cette saison et comprend trois équipes de seniors, une équipe de vétérans et des équipes de jeunes dans toutes les catégories d'âge.

Parmi celles-ci, on note deux équipes en catégorie U11 dont les éducateurs sont Christophe Genevois, Frédéric Pierrot et Johannes Rabeyrin, assistés ponctuellement de Claude Perra.

### Boulangerie fermée



Dans un village, la fermeture d'un commerce n'est jamais une bonne nouvelle.

Nous avons appris avec surprise la fermeture de la boulangerie Jamrosek, en plein cœur de la commune, qui a définitivement baissé son rideau le samedi 1er octobre dernier.

A noter que, désormais, du mardi au samedi, l'épicerie fine Gambardello, située juste à côté, propose un dépôt de pain de la boulangerie Charlier d'Etupes.

# Nouveaux horaires pour la Poste

a quincaillerie-droguerie Home by Muller, qui assure également les services postaux, informe que, jusqu'à l'été 2023, les nouveaux horaires de la Poste pour les particuliers seront du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Le magasin reste ouvert à ses horaires habituels, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le jeudi matin).

4 rue des Vergers à Dampierre-les-Bois. Téléphone : 09.82.25.67.63.

# Création d'une mutuelle communautaire

En France, plus de quatre millions de personnes sont peu ou pas couvertes par une complémentaire de santé et renoncent ainsi à certains soins. C'est un enjeu majeur de santé publique auquel les élus de Pays de Montbéliard Agglomération souhaitent répondre en étudiant la mise en place d'une mutuelle communautaire pour les habitants des 72 communes du territoire et favoriser ainsi l'accès aux soins au plus grand nombre

## Qu'est-ce qu'une complémentaire santé communautaire ?

Il s'agirait d'une mutuelle négociée par les élus du Pays de Montbéliard permettant de bénéficier d'un panel de garanties santé essentielles pour un tarif plus bas que lors d'une souscription individuelle. Les informations recueillies sont confidentielles. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle communautaire.

Vous pouvez accéder au formulaire sur le site internet de la commune (www.dampierrelesbois.fr), à compléter avant le 31 octobre 2022.

#### Cérémonie commémorative

vendredi 11 novembre à 10h45 rendez-vous devant la Salle des Fêtes Cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale. Défilé de la Salle des Fêtes au cimetière, puis du cimetière au Monument aux morts.

#### Exposition des potières

vendredi 11 et samedi 12 novembre (de 10h à 18h) et dimanche 13 novembre (de 10h à 17h) Centre socioculturel Exposition annuelle des potières et vente

de livres de la Bibliothèque.

#### Libération du village

vendredi 18 novembre à 17h au Monument aux morts

Cérémonie commémorative de la libération du village : rendez-vous au Monument aux morts pour un dépôt de gerbe.

#### Choucroute paroissiale

dimanche 20 novembre à 12h Salle des Fêtes

Organisée par l'association «Dampierre Espoir et Vie». Au menu : apéritif, choucroute garnie, fromage, dessert et café. Tarif : 22 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises). Inscriptions auprès de M. Muratori (09.80.89.09.05), Mme Thiery (07.81.04.78.27) ou Mme Journot (06.60.55.54.01).

#### En bref

# Inscriptions pour la vente de bois



#### **BOIS SUR PIED**

Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 18 novembre 2022. L'attestation d'assurance responsabilité civile est obligatoire lors de l'inscription et un acompte de 50 € sera demandé après l'attribution des lots.

#### **BOIS DE CHAUFFAGE**

Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 30 novembre 2022 et dans la limite du stock disponible. Prix du stère : 49 € le mélange (chêne et hêtre). Un acompte de 50 € sera demandé après l'inscription.

## Un repas à la mode comtoise



Le repas comtois a enregistré une belle affluence.

A près une suspension pendant l'épidémie de la COVID-19, la tradition du repas comtois est revenue le premier dimanche d'octobre, pour le plus grand bonheur des amateurs. La Bibliothèque et la section Images du patrimoine ont uni leurs efforts pour proposer à nouveau ce rendez-vous convivial qui a rassemblé quelque 130 personnes à la Salle des Fêtes. En ce dimanche automnal plutôt maussade, il a donc été particulièrement agréable de déguster un repas de saison fait de saucisses de Montbéliard, de pommes de terre et de cancoillotte.

### Le coin des bonnes affaires



Une salle des fêtes bien garnie pour la bourse enfants-jouets de la Bibliothèque.

e samedi 1<sup>er</sup> octobre, la Bibliothèque de Dampierre a organisé une bourse enfantsjouets à la Salle des Fêtes. Cette manifestation a recueilli un vif succès puisqu'elle a largement fait le plein d'exposants, il n'y avait plus un seul mètre carré de disponible dans la vaste salle dampierroise.

Dans la plus pure tradition de ce type d'animation, le public a été nombreux à se déplacer, à la recherche des bonnes affaires. Matériel de puériculture, vêtements, jouets et jeux divers ont ainsi pu trouver de nouveux acquéreurs à des prix défiant toute concurrence.

## Changement des bacs à ordures

Pays de Montbéliard Agglomération a décidé de reporter d'une année la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères. C'est donc à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 que les nouvelles règles entreront en vigueur, avec une participation des usagers en fonction du nombre de levées de leurs bacs. Pour l'année 2023, les règles seront donc les mêmes que par le passé. Cela dit, la société SULO mène actuellement (depuis le 10 octobre et jusqu'au 21 novembre 2022), la distribution des nouveaux bacs, adaptés à la composition des familles.

A l'heure où nous mettions sous presse, PMA ne nous avait pas encore communiqué les dates précises de distribution sur notre commune.